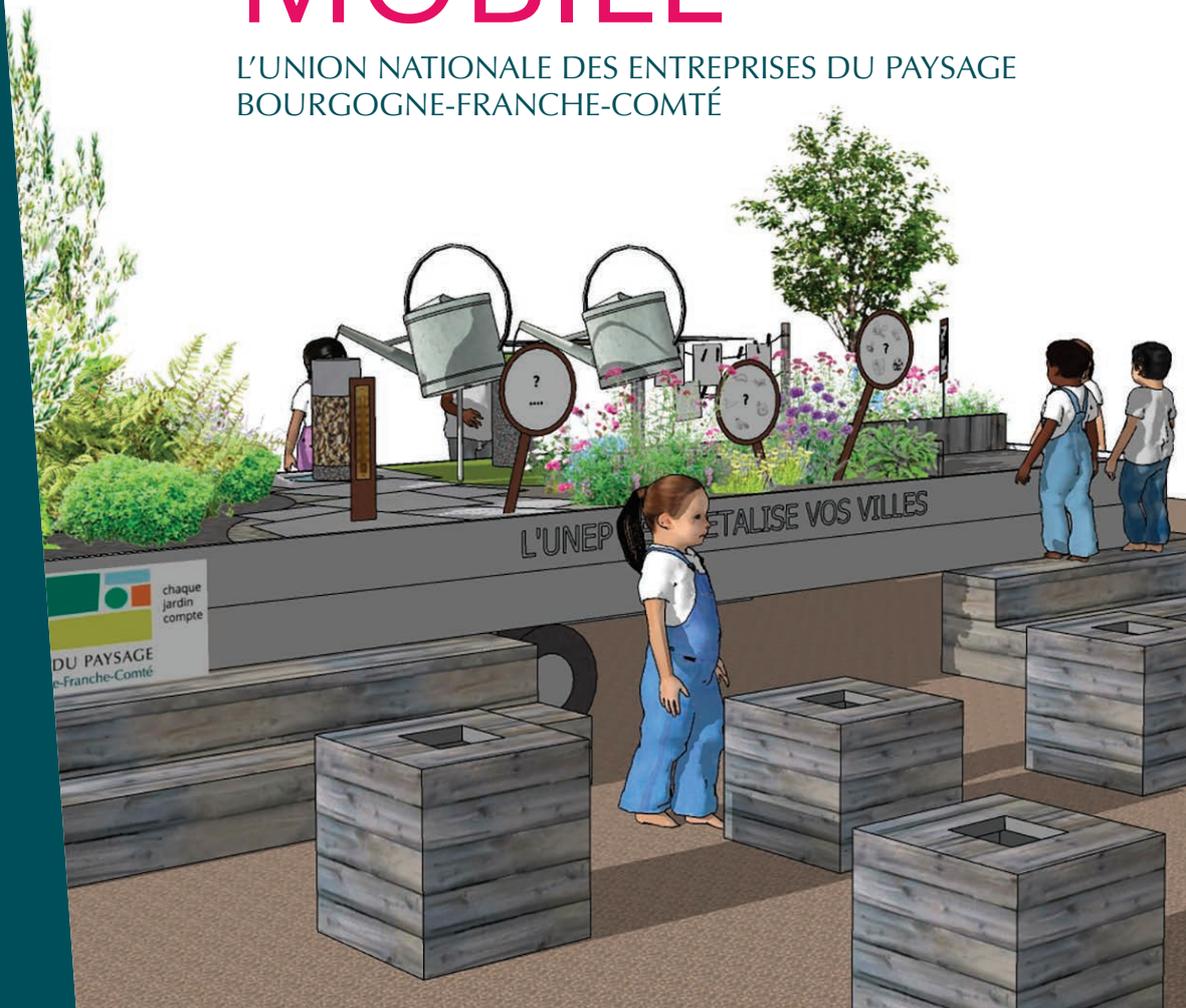


DOSSIER DE PRESSE
MARS 2025

LE JARDIN MOBILE

L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Bourgogne-Franche-Comté

QU'EST-CE QU'UN JARDIN MOBILE POURQUOI, POUR QUI ?

Cette exposition interactive et pédagogique a été conçue en partenariat avec les professionnels du paysage de Bourgogne - Franche-Comté et les élèves en apprentissage du métier, pour s'inviter dans les établissements scolaires afin de réaliser des ateliers autour des thématiques du jardin et de ses bienfaits.

L'objectif est double : faire connaître les bienfaits des espaces verts sur la ville et les métiers du paysage pour susciter des vocations chez les jeunes.

Pour faciliter la pédagogie et l'appropriation par la jeune génération, le jardin mobile met en scène les éléments de la ville et des jardins : l'eau, la terre, le béton, la température, le paillage, la végétation : gazon, fleurs, potager, plantes aromatiques, arbre, insectes, et même le brouillard !

Plusieurs modules sont organisés pour faire participer les jeunes, dont une remorque de 2 m par 6 m, à hauteur de vue.

Les installations proposées aux jeunes s'appuieront sur des expériences concrètes, les invitant par exemple à découvrir à travers une loupe géante les détails des étapes de la vie d'une plante, ou à reproduire le cycle de l'eau grâce à un mécanisme simple mais visuel.

Leurs sens seront également sollicités, grâce à des modules qui les inviteront à toucher à l'aveugle et à sentir les consistances. Ils pourront glisser la main dans le sac de paillage et sentir des écorces de pin, du chanvre, du lin ou encore des noyaux.

Dans la partie « laboratoire », ils pourront s'exercer au métier de jardinier-paysagiste et repoter des plantes.

Le jardin mobile peut accueillir jusqu'à 75 personnes par jour et est complété par un dispositif pédagogique dispensé par les enseignants. Un livret ludique a été créé à cet effet, pour les accompagner dans cette démarche :

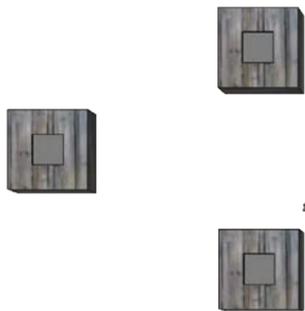
- As-tu compris la température ?
- As-tu compris l'eau ?
- As-tu compris la biodiversité ?

Deux thermomètres sur le jardin leur présentent les différences de température entre un espace bétonné et un espace végétalisé.

Deux arrosoirs alimentent deux cylindres dans lesquels les jeunes verront la différence entre une eau qui ruisselle sur le béton ou qui s'infiltré dans la terre.

Des loupes leur indiquent l'absence de vie dans le béton et au contraire la grande diversité de vie dans les sols végétalisés.

1. LES DIFFERENCES DE TEMPERATURE



2. DECOUVERTE DES MATERIAUX



3. LA PRESENCE DES AUXILLIAIRES



7. DESSINE MOI UN JARDIN...

6. LA CIRCULATION DE L'EAU



5. ARBRE A PLANTER DANS L'ECOLE

4. DE LA GRAINE... AU FRUIT



Ce fascicule, à destination des plus jeunes, leur permet de tamponner leur passeport du super héros du végétal et repartiront avec le pot de cresson qu'ils auront semé.

QUELQUES CHIFFRES

27 000 € H.T.
coût de la réalisation

Plus de
50 végétaux

9 arbres

30 vivaces

30 arbustes

1 à 2 mètres
de gazon naturel

2 tonnes
de matériaux

300 litres
d'eau dans un bassin
à circuit fermé

30 pots

biodégradables utilisés
à chaque atelier pour
la semence de cresson

**Construction en bois
de frêne local,
non traité, traitement
thermochauffé pour
le protéger.**

Ce jardin mobile a été élaboré grâce à l'imagination des élèves de 1^{re} année de BTSA Aménagements paysagers du CFA de Quetigny. Lancé en octobre 2022, le jardin mobile continue sa tournée au fur et à mesure des années en Bourgogne-Franche-Comté.



LES BIENFAITS DE LA VÉGÉTALISATION



Des effets bénéfiques sur la santé

Le développement des espaces verts et du végétal en ville apporte des solutions concrètes bénéfiques à toutes les échelles, grâce à ses bénéfices reconnus sur la santé :

- les espaces verts encouragent l'activité physique (marche, sports en extérieur) ;
- ils améliorent la qualité de l'air ;
- ils réduisent le stress ressenti par la population.

Lutte contre les îlots de chaleur

Les espaces verts urbains favorisent le développement durable des villes. Ils assurent en effet une régulation naturelle des températures. Ils participent à purifier l'air, à assainir l'eau et les sols et assurent une évacuation et un filtrage naturels des eaux pluviales.

Face à une urbanisation grandissante, les villes sont confrontées à une hausse de leurs températures qui peuvent avoir un impact négatif sur la santé des habitants (hausse de la pollution, déshydratation, fatigue...). Pour contrer ce phénomène, les villes favorisent la création d'îlots de fraîcheur ; des espaces verts qui atténuent naturellement les phénomènes météorologiques extrêmes (vagues de chaleur, précipitations extrêmes ou inondations) en ville.

Cela peut se traduire par :

- Des feuillages qui produisent des zones ombragées sur les sols (qui n'emmagasinent pas de chaleur non plus). Grâce à l'évapotranspiration, les espaces verts refroidissent l'air ambiant (les plantes transforment l'eau liquide en vapeur d'eau récupérant l'énergie solaire).
- Des étendues d'eau qui participent à la régulation thermique des villes. Même si l'effet reste très localisé, la Seine rafraîchit par exemple jusqu'à 30 mètres au-delà de ses rives.

Les espaces verts contribuent à l'attractivité des villes

Les espaces verts urbains apportent dans nos vies des solutions concrètes sur l'ensemble des territoires, à toutes les échelles, grâce à ses bénéfices reconnus sur la santé des habitants, le développement de la biodiversité ou encore l'attractivité des villes.

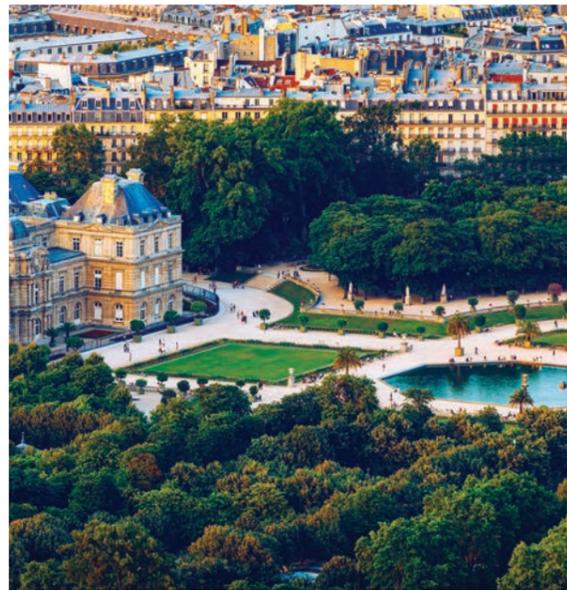
Les espaces publics en général et les espaces verts en particulier sont des lieux de vie et de rencontre favorisant les interactions sociales. Une idée renforcée par les multiples confinements : 7 Français sur 10 (69 %) ont déclaré que les espaces verts publics leur avaient manqué durant cette période (Etude YouGov Unep, juin 2020.)

Les espaces verts sont donc nécessaires dans le quotidien des Français qui sont près de 1 sur 2 à imaginer la ville idéale du futur « végétale », c'est-à-dire « privilégiant les espaces verts et jardins sur le béton » et favorisant « le foisonnement de la flore ».

La création d'espaces verts dans les villes est d'ailleurs considérée comme prioritaire par les Français, devant la création de crèches ou d'équipements culturels et sportifs, même dans un cadre budgétaire contraint.

Investir sur le vert est un pari que les villes ont bien compris : un espace vert à 100 m de son

habitation peut représenter jusqu'à 10 000 € de plus-value. Le secteur du paysage est porteur pour l'économie française : il est fortement créateur d'emplois durables (directs et indirects) sur tous les territoires, et permet d'augmenter l'attractivité touristique et démographique des territoires. De plus et d'après l'enquête de fréquentation touristique de la ville de Paris, 11 % des touristes étrangers ont renseigné la visite de parcs et jardins comme étant l'une des principales motivations de leur venue.



Les bienfaits du végétal au service de l'environnement et la biodiversité

Le vert est plus que jamais plébiscité par les Français, qui recherchent son contact au quotidien. Ses bienfaits interviennent sur la santé, l'économie, l'aspect social mais aussi pour l'environnement. Selon une étude menée par l'Unep en juin 2022 avec l'Ifop, pour 80 % des Français, le jardin est devenu un vrai lieu d'engagement pour préserver la biodiversité et l'environnement.

Il existe un engouement croissant autour des espaces verts, vrai développement d'une culture jardin et des attentes indéniables des citoyens pour développer la ville nature dans tout l'Hexagone. Cette tendance se constate depuis 2019, traduisant le besoin de créer plus de nouveaux espaces végétalisés : c'est une

nécessité environnementale pour atténuer les effets du changement climatique, et sociale pour améliorer la qualité de vie de tous.

L'éducation dès le plus jeune âge à la biodiversité et sa protection est un élément structurant pour que chacun puisse contribuer à réduire les effets du réchauffement climatique : l'Unep appelle d'ailleurs à intégrer l'éducation au vivant dans le cursus d'enseignement, principalement via un « dispositif pédagogique extérieur ». En parallèle, l'intensification de la végétalisation des établissements scolaires, accompagnée par l'État, permettra, en plus de répondre à un objectif pédagogique, d'assurer une renaturation de la ville.

Les entrepreneurs du paysage peuvent contribuer à cette transformation des villes

D'après une étude menée par l'Unep avec l'institut d'études YouGov en janvier 2021 pour l'Unep, une large majorité des moins de 35 ans souhaite travailler au contact de la nature. Ils éprouveraient à plus de 80 % de la fierté à exercer un métier qui œuvre concrètement à défendre l'environnement.

S'il existe de très nombreuses façons d'exercer un métier qui participe activement à protéger l'environnement, les emplois en prise directe avec le terrain attirent particulièrement : plus de deux jeunes sur trois (68 %) aimeraient

travailler au contact des plantes ou de la nature. Pour près de la moitié des jeunes Français, l'une des voies qui leur permettraient de réaliser leurs ambitions serait celle des métiers du paysage : une carrière dans la création et l'entretien des jardins, des parcs ou des zones naturelles (comme par exemple jardinier-paysagiste) attire 47 % des personnes interrogées.

Les métiers du paysage sont des métiers d'avenir, utiles, créatifs et concrets qui permettent de construire des villes durables.



À PROPOS DE L'UNEP BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Créée en 1963, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage est la seule organisation professionnelle représentative de la branche. Elle a pour mission de représenter la profession et de valoriser les bienfaits du végétal. Les entreprises, regroupées au sein de L'Unep, sont au service des particuliers, des entreprises et des collectivités locales. Elles représentent toutes les tailles d'entreprises, de la TPE jusqu'à la PME comptant plus de 1 000 salariés. Elles s'appuient sur des jardiniers-paysagistes professionnels qui, au-delà de leur savoir-faire « végétal », peuvent déployer des compétences multiples. Cela leur permet de mener à bien des projets complets, intégrant les végétaux comme les matériaux et prenant en compte l'environnement et la biodiversité. Les entreprises du paysage sont au cœur des sujets tels que le zéro phyto, les ZFE, les bonnes pratiques sur les tailles de haies et sont désormais sollicitées par les ministères sur ces questions d'environnement et de biodiversité. Implantées localement, les entreprises du paysage sont dynamiques et sont pourvoyeuses d'emplois riches en diversité et évolutifs.

455 postes à pourvoir en 2022

67 % des entreprises souhaitent embaucher mais ont des difficultés de recrutement.

QUELQUES CHIFFRES SUR 2022 :

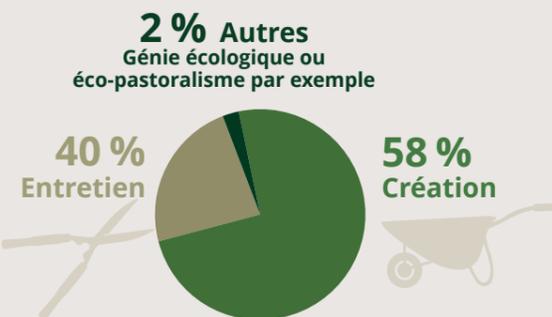
1340 ENTREPRISES
4 % DES ENTREPRISES DU SECTEUR
(32 450 ENTREPRISES EN FRANCE)

305 M€ DE CA
4 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU SECTEUR
(7,7 MDS €)

5450 EMPLOIS
NON DÉLOCALISABLES ET DURABLES

Typologie des entreprises

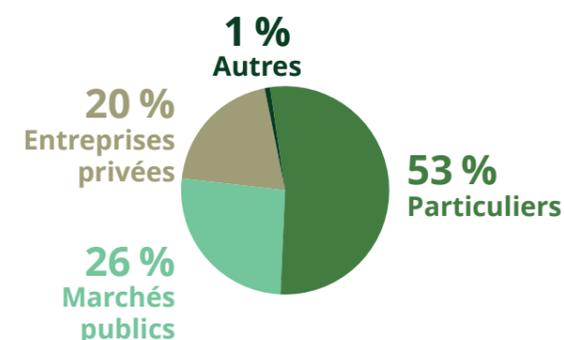
L'ACTIVITÉ DE CRÉATION DE JARDINS ET D'ESPACES VERTS EST MAJORITAIRE



18 % DES ENTREPRISES DU PAYSAGE DE LA RÉGION SONT DES ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE

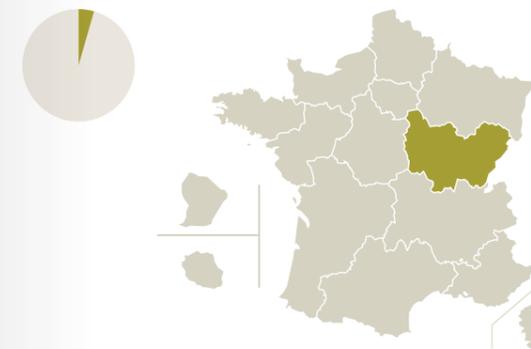
Répartition du chiffre d'affaires selon les commanditaires

LES PARTICULIERS, PREMIERS CLIENTS DU SECTEUR



Nombre d'emplois

5450 EMPLOIS
4 % DES SALARIÉS DU SECTEUR



Répartition hommes / femmes



Âge moyen des actifs

42,5 ANS

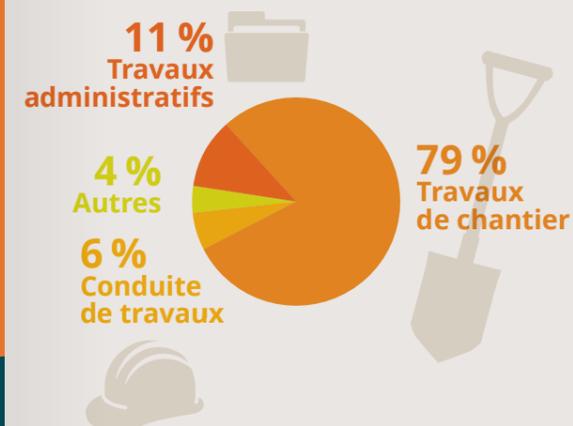
ÂGE MOYEN DES CHEFS D'ENTREPRISE

35 ANS

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS

Répartition des emplois

PLUS D'EMPLOIS DE TERRAIN



Typologie des salariés

6,5 ANS D'ANCIENNETÉ EN MOYENNE

83 % DE CDI

4 % DE CADRES

94 % DE TEMPS PLEIN

3,2 : NOMBRE MOYEN DE SALARIÉS PAR ENTREPRISE

Difficultés de recrutement

POUR LE PERSONNEL PERMANENT

56 % DES ENTREPRISES

POUR LE PERSONNEL SAISONNIER

19 % DES ENTREPRISES

Formation

18 % DE SALARIÉS FORMÉS EN 2022

Bilan global chiffré du jardin mobile, en 2 ans de tournée

12 | ÉTABLISSEMENTS | **12** | ARBRES PLANTÉS
1104 | ENFANTS ET ADOLESCENTS SENSIBILISÉS | **17** | FEMMES ET HOMMES IMPLIQUÉS

Interventions faites :

20 ET 21 OCT. 2022 À BEAUNE (21)	16, 23 ET 24 NOV. 2023 À AUTUN ET TAVERNAY (71)	12 ET 13 SEPT. 2024 À LURE ET MAGNY-VERNOIS (70)
26 MAI 2023 À QUETIGNY (21)	11 ET 12 AVR. 2024 À CHAMPVANS (39)	8 ET 10 OCT. 2024 À GLAY ET HÉRIMONCOURT (25)
14 NOV. 2023 À SAINT-GILLES (71)		

LA PROFESSION REPOSE SUR UNE GRANDE RICHESSE DE MÉTIERS

Jardinier paysagiste en création

Jardinier paysagiste en entretien

Chef d'équipe, de chantier en paysage

Conducteur de travaux paysagers

Technico-commercial
Élagueur

Paysagiste d'intérieur

Maçon du paysage

Ouvrier paysagiste en milieux naturels

Installateur de piscine et bassin

Installateur de système d'éclairage

Infographiste concepteur

+ d'infos sur lesmetiersdupaysage.fr

Les partenaires de l'opération en 2025 du jardin mobile de l'Unep Bourgogne-Franche-Comté



L'ANEFA, le réseau engagé, acteur et uni en faveur de l'emploi et de la formation dans le monde vivant en Bourgogne-Franche-Comté. L'ANEFA Bourgogne-Franche-Comté (Association Nationale Emploi Formation en Agriculture) est un organisme paritaire créé en 2017 par les partenaires sociaux (employeurs et salariés) de l'agriculture. Elle met en œuvre des actions sur le territoire, dont les objectifs sont de promouvoir les métiers et les formations en agriculture, viticulture, forêt et paysage, de développer l'emploi, d'informer sur les besoins en recrutement de salariés. L'ANEFA Bourgogne-Franche-Comté pilote et coordonne, chaque année, un nombre important d'actions diversifiées en faveur du développement de l'emploi et de la formation agricole, dans l'ensemble de la région. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.anefa.org/bourgogne-franche-comte



L'Interprofession VALHOR, lieu de concertation et de dialogue depuis sa création, rassemble et représente toutes les forces du végétal, de l'amont à l'aval de la filière horticole : horticulteurs, pépiniéristes, semenciers, grossistes, fleuristes, jardinerie, détaillants non spécialisés, services de vente en ligne de végétaux, entreprises du paysage et paysagistes concepteurs. Reconnue par l'Etat depuis le 13 août 1998 comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, VALHOR représente une filière économique de premier plan dans les territoires avec 202 440 professionnels au sein de 45 885 entreprises qui réalisent 15,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires (données 2023-2024). L'ensemble des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage sont unis pour développer l'activité de la filière horticole, valoriser la richesse des métiers et faire valoir la puissance du végétal comme élément essentiel à nos vies et apporteur de réponses aux enjeux sociétaux, sanitaires et environnementaux.



La Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières, devenue VERDIR en 2022, est le seul syndicat représentatif des producteurs horticoles français, reconnu par les pouvoirs publics. Nous avons donc le rôle exclusif de défense et de représentation de notre profession auprès du gouvernement mais aussi auprès des conseils régionaux ou encore de la Commission européenne pour toutes les questions relatives à l'horticulture et à la pépinière. Verdir fédère les producteurs de fleurs et feuillages coupés, les pépiniéristes d'ornement et fruitiers, les horticulteurs (plantes à massifs, plantes en pots) et également les bulbiculteurs, les rosieristes ainsi que les producteurs de légumes pour amateurs. Notre métier est d'être actif et visible pour faire valoir les spécificités de la production horticole française à tous les niveaux de l'administration et plus globalement auprès de tous les acteurs publics ou privés dont les activités sont en lien avec les entreprises de la production horticole.





chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE
Bourgogne-Franche-Comté

*Tout savoir sur les entreprises
du paysage*



[www.lesentreprisesdupaysage.fr/
regions/bourgogne-france-comte](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr/regions/bourgogne-france-comte)

*Tout savoir
sur le jardin mobile*



[www.lesentreprisesdupaysage.fr/
le-jardin-mobile-de-lunep-bourgogne-franche-comte](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr/le-jardin-mobile-de-lunep-bourgogne-franche-comte)



CONTACT PRESSE :

Christine Müller-Wille - rp@christinemuller-wille.fr - Tél. : 06 70 630 623